Syndicat Général de l'Éducation Nationale

Syndicat Régional de Bretagne

Saint-Brieuc, le 18 mars 2018

Luc SAVATIER
Secrétaire général
Sgen-CFDT Bretagne
07 60 15 88 91

Madame Brigitte KIEFFER
Directrice académique
Direction académique des Côtes d'Armor

Objet : Animation pédagogique Conférence C Villani du 20 mars

Madame la Directrice académique,

De nombreux collègues ont reçu le 15 ou le 16 mars selon les circonscriptions une convocation pour une visioconférence le 20 mars dans le cadre des animations pédagogiques. Il s'agit d'assister à la diffusion d'une conférence de Cédric Villani, chargé de mission sur l'amélioration de l'enseignement des mathématiques de l'école primaire.
Nous avons été contactés par de nombreux collègues qui réagissent à cette convocation.
Elle pose deux types de problème.
Sur la forme, les délais de convocation sont bien courts. Certains collègues ont à cette date des engagements professionnels ou personnels.
Sur le fond, sans préjuger de la qualité de la visioconférence, le fait que cette conférence soit faite par un Député en interroge certains. Monsieur Villani est certes chargé de mission, mais le mélange des genres n'est pas satisfaisant.
Toujours sur le fond et plus largement, les collègues s'interrogent aussi sur le devenir de la formation continue.

Nous vous demandons d'entendre ces réactions et de traiter avec bienveillance les collègues qui n'auront pas pu se rendre à cette visioconférence.
Enfin d'une manière générale, nous vous demandons que les délais de convocation aux animations pédagogiques ne soient plus si brefs.

Veuillez croire, Madame la Directrice académique, à notre attachement au bon fonctionnement du service public d'Education.

Luc SAVATIER

Savatier

Sgen-CFDT Bretagne, 10 Bd du Portugal, CS 10811, 35208 RENNES cedex 2 tel : 02 99 86 34 63 - fax : 02 99 86 34 19
bretagne@sgen.cfdt.fr